

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-dossier-pour-blanchiment-contre-BNP-Paribas-en-Arentine-progresse>

Le dossier pour blanchiment contre BNP Paribas en Argentine progresse...

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2015

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Télam à Paris. Le procureur Carlos Gonella a confié que le juge Osvaldo Rappa va engager « avant la fin de cette année » des poursuites contre 22 accusés pour blanchiment d'actifs et de fuite de capitaux pour plus d'un milliard de dollars, à travers la filiale argentine de la banque française BNP Paribas, et a précisé que les manoeuvres délictueuses ont été vérifiées sur la période 2002-08 mais « *auraient pu avoir été initiées en 1993* » c'est-à-dire peu de temps après l'ouverture financière mise en place par le ministre [de l'économie] de l'époque, Domingo Cavallo.

Gonella, procureur en charge de la lutte contre la Criminalité Économique et le Blanchiment d'Actifs (Procelac), a précisé que à l'annonce des poursuites prononcées à Buenos Aires, « les accusés français devront se présenter à un procès oral et public en Argentine.

Durant une conférence de presse à l'Ambassade de la République Argentine à Paris, le procureur a considéré comme « *un résultat très positif qui nous a ouvert les portes de cinq instances officielles de première importance* », en se référant aux contacts établis depuis lundi dans la capitale française avec des membres des trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), pour avancer sur l'affaire BNP Paribas.

Gonella a ensuite déclaré à Télam que « ce n'est pas bien pour l'État français qu'une banque qui appartient à son système financier héberge de l'argent sale ».

Estimant en ce sens que l'avancement du dossier « serait un bon exemple de comment deux pays liés par une affaire qui a toutes les composantes du blanchiment transnational d'actifs, coopèrent et apportent une réponse efficiente du point de vue politique et institutionnel pour un phénomène si grave ».

Le responsable de la Procelac a eu des contacts auprès de sa collègue française, Eliane Houlette, Procureur national financier ; du président de la banque de la France, Christian Noyer ; et du directeur du Tracfin (organisme français de Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), Bruno Dalles ; et fut reçu par les commissions des Finances du Sénat et de l'Assemblée nationale.

De ces rencontres ont émergé « des engagements sur des échanges d'information, en vue de compléter la liste de personnes impliquées dans la fuite de capitaux, qui pour le moment comprend trois juges, un vice-ministre (Roberto García Moritán, de 2005 à 2008), des fonctionnaires de l'Afip, des membres des forces de sécurité, des syndicalistes et des parlementaires argentins ayant des comptes dans des paradis fiscaux », a dit Gonella.

Il a ajouté que « le reste, concernerait des milliers de personnes physiques ou d'entreprises et notre soupçon est ce que l'argent en fuite provient de l'évasion fiscale ».

Le procureur a expliqué qu'« un moyen d'accéder à la base de données des comptes ouverts en France se fait à travers le réseau Egmont, qui est une plate-forme où circule l'information entre toutes les unités d'information financière dans le monde, qui comprend la France et l'Argentine comme points de contact ».

« Si je demande à l'UIF argentine de solliciter Tracfin, par l'intermédiaire du réseau Egmont, une information de ce type doit être donnée. c'est prévu par la recommandation 38 et suivantes du Groupe d'Action Financière Internationale (Gafi), qui parle de la coopération internationale pour combattre le blanchiment d'argent », a indiqué le responsable de la Procelac.

De la même façon, il a affirmé, que la quantité de l'argent en fuite « peut être plus grande ; un milliard de dollars c'est ce que nous avons pu établir avec les preuves que nous avons eu ; mais cela pourrait être davantage si nous prenons en compte que l'Argentine a à l'extérieur une masse d'argent qui oscille entre 250 et 370 milliards de dollars, qui sont sortis du pays dans les dernières décennies et sont au mains d'environ 85 000 personnes ou entreprises ».

Gonella a souligné que l'État argentin tente de récupérer cette richesse, pour des raisons de politique économique, par exemple à travers des programmes d'extériorisation volontaire de devises qui sont utilisés dans le monde entier, même en France, en Espagne, en Turquie et au Portugal.

« Une autre alternative - a-t-il ajouté - c'est le processus pénal dans des enquêtes criminelles, avec des mesures préventives et de confiscation, pour que dès qu'une sentence est prononcée, on puisse s'emparer de cet argent qui est sorti illégalement ».

Dans l'environnement politique, au cours des derniers mois, le député Roberto Feletti, le responsable de l'UIF, José Sbattella, et le directeur de l'Afip, Ricardo Echegaray, ont aussi pris un contact avec le gouvernement français « *cherchant un soutien et essayant de sensibiliser les autorités, pour qu'il y ait des accords qui poussent les autres voies qui vont de l'avant* », a conclu Gonella.

[Télam](#). Depuis Paris, le 1er octobre 2015.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la diàspora latinoamericana](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo de la diaspora latinoamericaine](#). Paris, le 2 octobre 2015.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.